



**PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 185 SUR LE TERRITOIRE
DES MUNICIPALITÉS DE RIVIÈRE-DU-LOUP ET DE SAINT-ANTONIN**

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 28 MAI 2002

Québec, le 9 mai 2002 - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Donald Labrie, annonce que la première partie de l'audience publique sur le projet du ministère des Transports de réaménager la route 185 sur le territoire des municipalités de Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin aura lieu le **28 mai 2002**, à compter de 19 heures. L'audience publique se tiendra à l'Hôtel Levesque, Centre des congrès, salle Lucien-Levesque, 171, rue Fraser à Rivière-du-Loup. Les séances se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

La commission dispose d'un délai maximum de quatre mois pour réaliser son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au ministre d'État aux Affaires municipales, à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, au plus tard le 21 septembre 2002.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera selon la procédure habituelle au BAPE, soit en deux parties distinctes. La première partie de l'audience publique vise à permettre au public et à la commission de poser des questions afin de mieux cerner tous les aspects du projet.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 20 juin 2002, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, groupe ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Coordonnées de l'audience

1^{re} partie	2^e partie
Hôtel Levesque Centre des congrès Salle Lucien- Levesque 171, rue Fraser Rivière-du-Loup (Québec) Téléphone : 1-800-463-1236	Hôtel Levesque Centre des congrès Salle Lucien-Levesque 171, rue Fraser Rivière-du-Loup (Québec) Téléphone : 1-800-463-1236
Les séances débuteront le 28 mai 2002 à 19 h.	Les séances débuteront le 20 juin 2002 à 19 h.

Le projet

Le projet consiste à réaménager la route 185, dans la région du Bas-Saint-Laurent, au tronçon compris entre la rivière du Loup, qui croise la route 185 dans la municipalité du même nom, et le 2^e Rang (ou rue Principale) à Saint-Antonin.

Le ministère des Transports projette de construire un carrefour dénivelé à l'intersection du boulevard de La Plaine et de la route 185, et à prolonger celle-ci à quatre voies, à chaussées séparées par un terre-plein central de 20 m, et ce, de la rivière du Loup jusqu'à environ 1 200 m au sud du 2^e Rang pour une longueur de 6 100 m. Afin de limiter les accès interdits à la route 185, le nouveau carrefour du 2^e Rang devrait également desservir le 1^{er} Rang à un kilomètre au nord de celui-ci.

L'étude d'impact précise que sur les neuf intersections de la route 185, les trois les plus problématiques sont situées dans le tronçon visé, soit les carrefours du 2^e Rang, du boulevard de La Plaine et du 1^{er} Rang. À cet égard, la sécurité routière est particulièrement mise en cause par les communautés riveraines.

Ce projet est estimé à près de 25 millions de dollars.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Municipalité de Saint-Antonin, 261, rue Principale ;
- Bibliothèque municipale de Saint-Antonin, 261, rue Principale ;
- Bibliothèque municipale Françoise-Bédard, 67, rue Du Rocher, Rivière-du-Loup ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- Bureau du BAPE, 575, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet du BAPE concernant ce projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca/st-antonin. Tous les documents déposés sur support informatique y seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'information, communiquez avec M^{me} Danielle Dallaire, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou M^{me} Marielle Jean, agente d'information en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : st-antonin@bape.gouv.qc.ca.